



**.energiesuisse.net**

# Courant fort

*Lisez pour rester au courant*

Numéro d'avril 2017

---

Le 21 mai prochain, les citoyens suisses se prononceront sur un ensemble de mesures concernant le *premier paquet* de la Stratégie énergétique 2050. C'est une loi qui engage notre pays dans l'aventure hasardeuse d'un *deuxième paquet* avec des objectifs impossibles et très coûteux. Basée sur des concepts sans lien avec les réalités techniques et économiques et fondée sur une chasse effrénée aux subventions publiques – cette stratégie s'avère informe et non financable; elle mettrait donc en péril l'approvisionnement de la Suisse en énergie. Une vaste alliance d'organisations écologistes, économiques et citoyennes a compris le danger, des organisations qui rejettent résolument cette stratégie énergétique en œuvrant dans plusieurs comités de campagne, avec un slogan :

**LOI SUR L'ÉNERGIE, LE 21 MAI – NON**

## Paysages suisses libres de mâts

De nombreuses personnalités écologistes ont donc constitué un **Comité environnemental contre la loi sur l'énergie**, avec l'appui de l'Association Paysage Libre Suisse. Entre autres: **Kurt Fluri**, conseiller national, président de la Fondation suisse pour la protection des paysages ; **Philippe Roch**, ancien directeur du WWF et plus tard de l'Office fédéral de l'environnement ; **Urs N. Glutz von Blotzheim**, Professeur d'écologie des oiseaux, Université de

Berne ; **Antoinette de Weck**, Députée Grand Conseil, FR, ancienne directrice Pro Natura canton FR ; **Michael Zemp**, Dr. phil., anc. Chef du centre cantonal pour la protection de la nature et du paysage, BS.

**Le message du Comité environnemental :** «*La stratégie énergétique 2050 est néfaste pour l'environnement. Les paysages jusqu'à présent protégés seraient anéantis au nom de «l'intérêt national» et la santé des riverains menacée. La Suisse deviendrait dépendante de l'étranger et la production électrique menacerait le climat.*»

«Le Comité environnemental contre la loi sur l'énergie estime que la sortie du nucléaire est possible avec des solutions constructives qui ne détruisent pas nos paysages, nature et santé».

Dans un autre contexte, Philippe Roch, ne mâche pas ses mots :



*L'idéologie des promoteurs des éoliennes géantes nourrit une économie déficitaire et ceci, sur le dos de la population... Les paysages traditionnels de la Suisse sont un important facteur d'identité nationale célébrés jusque dans notre hymne national*

*qui chante «Les beautés de la Patrie». Les paysages proches de l'état naturel sont un facteur d'émerveillement et de récréation essentiel à la qualité de vie, et un attrait touristique indéniable....*

*Or, c'est justement au cœur de ces derniers paysages, tels que les Crêtes du Jura, les forêts et les Préalpes que l'on projette d'ériger parmi les plus hauts bâtiments industriels que la Suisse ait jamais connus.*

*Les éoliennes en Suisse n'apporteront qu'une contribution mineure au bilan énergétique pour un impact majeur sur le paysage et la qualité de vie.*

**La plupart des dossiers de projets prétendent que des études ont montré qu'il n'y aura pas d'impact sur les oiseaux. Pourtant en Allemagne, avec ses dizaines de milliers d'éoliennes, les ornithologues ont observé une baisse notoire des populations d'oiseaux rapaces**

Voir la vidéo : «Rapace contre éolienne» à

<https://www.youtube.com/watch?v=aKljY8YuYTE>

Voir aussi le site du Comité environnemental - <http://www.umweltkomitee.ch> (passer par cette adresse pour accéder au site français).

## Compter sur les importations?

Puisque les renouvelables ne suffiront manifestement pas, la Suisse dépendra de plus en plus d'importations d'électricité en provenance de l'Union Européenne, une énergie surtout allemande à base de charbon. Ou peut-être de centrales à gaz en Suisse, de 5 à 9 centrales selon l'Office fédéral de l'environnement («Le gaz pourrait être utile en conjonction avec les renouvelables» a dit Mme Doris Leuthard en soutenant devant le Parlement la ratification de l'accord de Paris sur le réchauffement climatique. Contradiction flagrante !

1. Pour importer, nous n'avons pas le choix : c'est ce dont nos voisins disposent, le nucléaire français et le courant allemand. Combien de temps, l'Allemagne et la France disposeront-elles d'excès à exporter ? Une récente étude de la Commission européenne prédit que la surcapacité disparaîtra dans ces pays vers 2030
2. La France pourrait diminuer la part du nucléaire, alors même que son industrie automobile devient un acteur de premier plan dans l'électrification de la mobilité. Après avoir atteint la limite du supportable dans le subventionnement des énergies renouvelables (payé par les seuls ménages), l'Allemagne gardera ses chères renouvelables pour elle. Et comme on le sait, elle se propose de sortir de la production d'électricité bon marché, puisque le nucléaire sera complètement arrêté en 2023 et que le charbon devrait suivre peu de temps après ! Aura-t-elle des surplus ? Le réseau européen en aura-t-il ?
3. Le réseau suisse est très bien connecté physiquement au réseau européen. Mais la Suisse n'est pas *couplée* sur le plus important marché, celui du «Day-Ahead». On entend ici par couplage, l'affectation automatique des capacités physiques de transport d'électricité aux frontières aux échanges commerciaux sur la frontière.
4. Quelle importance ? Grande. La Suisse est un pilier dans le marché électrique européen. Le couplage assure une meilleure économie des échanges entre pays, et ce qui est peut-être encore plus important une meilleure répartition de courant en

cas d'instabilités de réseau pouvant conduire à une panne majeure. Les accords de couplage avec nos voisins sont prêts, ont été paraphés. Mais la question est en suspens, car la participation de la Suisse au marché européen de l'électricité doit encore être réglée au niveau politique. Son règlement est conditionné par la signature de l'accord bilatéral Suisse-UE sur l'électricité qui doit résoudre les points relatifs au pourcentage d'énergies renouvelables, aux contrats à long terme signés avec la France, à l'abolition des subventions cantonales et municipales, et par l'accord-cadre qui doit prévoir en particulier une instance responsable du règlement des différends. On le sait, les négociations sont paralysées par la volonté de l'UE d'imposer à la Suisse des obligations politiques sérieuses.

Bref, sans accord sur l'électricité, l'approvisionnement de notre pays en électricité importée sera loin d'être facile et fiable. L'objectif d'**autarcie énergétique** – qui a prévalu au siècle dernier – pourrait retrouver toute son importance.

---

## Une loi énergétique à refaire

Le débat sur la Stratégie énergétique 2050 soumise au vote le 21 mai prochain peine à prendre un contour tant soit peu clarificateur. De grandes divergences demeurent sur les coûts; de bizarres affirmations veulent faire croire que toutes ces nouvelles énergies seraient «suisses» par nature, alors qu'elles sont presque toutes importées de l'étranger. Grande confusion, grandes illusions? Avant de s'engager dans l'inconnu, ne vaudrait-il pas mieux faire une pause?

Où trouver une évaluation tant soit peu sérieuse des coûts de la Stratégie énergétique 2050? En 2013, la Conseillère fédérale Evelyn Widmer-Schlumpf avait soumis un rapport de son Département fédéral des finances, un rapport qui chiffrait à 193 milliards de francs le coût total des *deux paquets* de la Stratégie. D'autres études comportant des hypothèses souvent différentes – notamment en ce qui concerne l'impact difficilement prévisible de taxes incitatives sur l'énergie pour forcer une réduction de la consommation - donnaient le

même ordre de grandeur, une toute récente étude de l'École polytechnique fédérale de Zurich allant même jusqu'à 305 milliards.

Après avoir approuvé la loi sur l'énergie le 30.9.2016 et le financement du *premier paquet*, le Parlement refusa d'entrer en matière sur le financement du *second paquet* (au-delà de 2022). **Pourtant, la loi étend ses effets jusqu'en 2050!** Soyons honnêtes : financé ou non, le second paquet va bien coûter quelque chose, puisque moult mesures administratives et techniques très contraignantes à long terme sont bel et bien prévues dans cette loi.

La Conseillère fédérale Doris Leuthard s'est toujours efforcée de faire oublier la fâcheuse évaluation d'Evelyn Widmer-Schlumpf et de nier les conclusions des autres estimations. Aujourd'hui, elle affirme arbitrairement que le vote du 21 mai ne concerne que le *premier paquet*, puisque le Parlement n'a traité que de celui-ci, un premier paquet ne coûtant que 40 milliards selon sa vision juridique un peu trop court-termiste. Pourtant, il ne s'agit pas ici de droit, mais bien d'économie publique et de coûts réels incontournables. Pourquoi ne joue-t-elle pas cartes sur table, en toute transparence ?

Certains se plaisent à qualifier de «mensonge» le montant de 200 milliards avancé par la campagne du NON, une campagne multipartite coordonnée par l'UDC. En fait, l'argumentaire de l'UDC sur les coûts tient sa légitimité, entre autres, grâce aux calculs antérieurs d'Evelyn Widmer-Schlumpf. Mais voilà, l'UDC – pas plus que le Centre-Gauche qui l'avait pourtant portée aux nues auparavant – ne veut reconnaître sur ce dossier l'importance et la compétence du travail d'Evelyn Widmer-Schlumpf.

La campagne de soutien à la loi énergétique invite les citoyens à «*miser sur l'énergie suisse*», afin que l'argent «*reste en Suisse*». Quelle vision bucolique! À part l'hydraulique, toutes les technologies énergétiques proviennent essentiellement de l'étranger. En particulier les renouvelables. Car ce ne sera pas du personnel suisse qui installera ces mille éoliennes d'origine allemande et américaine et

ces dizaines de kilomètres-carrés de panneaux voltaïques chinois sur nos champs et sur nos toits (puisque nos politiciens aveuglés n'ont pas su donner la priorité des subventions fédérales aux panneaux solaires suisses et que nos rares chômeurs souffriraient de vertige). Amère ironie helvétique: la loi fédérale exclut expressément de ses généreuses subventions la petite hydraulique, la seule qui soit en fait authentiquement suisse. Le patriottisme, un argument trompeur.

La loi sur l'énergie suisse est à rejeter dans sa forme actuelle. Elle est à refaire. Pascal Couchepin l'a bien résumé: ««*Cette loi mélange le meilleur, qu'on met en avant pour paralyser les opposants, avec le pire, qu'on tait soigneusement. Et le pire est que cette loi est peu efficace quant à l'environnement, démagogique par son recours systématique au subventionnement, dangereuse par l'ambition démesurée de maîtriser le futur énergétique.*» ***Il faut remettre l'ouvrage sur le métier, réduire la voilure et viser sobrement à l'essentiel.***»

L'Association faîtière des gestionnaires suisses des réseaux de distribution (DSV, 500 sociétés et deux millions de clients) va dans le même sens : «*Le DSV s'attend à ce que la Confédération choisisse des objectifs et les conditions-cadres plus appropriés. Et qu'elle en laisse la réalisation à la branche électrique. En route vers une stratégie énergétique No. 2!*»

Quelle sorte de stratégie énergétique No. 2 ? Elle existe dans les tiroirs. En voici quelques traits essentiels:

1. Reprendre et redéfinir les éléments judicieux de la Stratégie 2050, avec beaucoup moins d'étatisme et de bureaucratie.
2. Renforcer le système électrique suisse, afin de garantir un futur approvisionnement en énergie suffisant, diversifié, fiable, économique et libre de

CO<sub>2</sub>, selon les principes fondamentaux de la Constitution fédérale.

3. Pour que «quelqu'un» soit effectivement responsable en dernière instance pour l'approvisionnement du pays, la branche électrique maintenant en désarroi doit se réorganiser pour garantir une ***production en rurban*** (indispensable pour les industries et PME horlogères, pharmaceutiques et mécaniques du Plateau suisse et aussi pour les bureaux de tout le pays) - et en plus lui associer de manière optimale une production renouvelable décentralisée.



4. ***Réduire la dépendance du système énergétique national envers les énergies fossiles***, tant dans un contexte climatique, un contexte de réduction de la pollution de l'air et un contexte d'indépendance géopolitique.
5. En ce qui concerne les nouvelles énergies renouvelables – ***donner la préférence au solaire thermique***, afin de diminuer le rôle du mazout pour le chauffage et pour l'eau chaude.
6. Pour éviter trop d'instabilités et de gros investissements sur le réseau électrique de transport, accorder un soutien prioritaire, voire exclusif, à ***une production renouvelable décentralisée couplée à un stockage local également décentralisé.***

Le 21 mai, il s'agit de reculer pour mieux sauter. L'énergie, c'est un pilier essentiel de notre économie, un enjeu pour nos places de travail et pour notre prospérité. À ne pas galvauder.

---

**energiesuisse.net** un réseau-citoyen de toute la Suisse qui plaide - pour le bien de l'économie et de la population suisse - en faveur d'un approvisionnement en énergie suffisant, diversifié, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une consommation économique et rationnelle de l'énergie, selon les principes de la Constitution fédérale (Art. 89).

**Coordination du Bulletin «Courant fort» d'energiesuisse.net :** Pour la version française : **Bruno Pellaud** (physicien EPFZ et économiste HEC Lausanne) - Pour la version allemande : **Irène et Simon Aegerter** (docteurs en physique de l'Université de Berne) - (Pour la version allemande «**Hochspannung**», voir le site [www.energiesuisse.net](http://www.energiesuisse.net))